



14 janvier 2025

**Administration portuaire Vancouver-Fraser
Avis de modification des droits**

Conformément à l'article 51 de la *Loi maritime du Canada*, le conseil d'administration de l'Administration portuaire de Vancouver-Fraser (l'Administration portuaire) a approuvé les propositions de modification suivantes des droits qui entreront en vigueur le 1^{er} mai 2025 :

1. Droits de quai :

À partir du 1^{er} mai 2025, un droit de quai pour les conteneurs vides sera introduit, calculé en pourcentage du taux pour les conteneurs chargés correspondant.

Les taux standard pour les conteneurs chargés demeurent en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2025.

A. Conteneurs (les taux sont fixés comme suit) :

- i. Pour Vancouver :
 - a. Importations chargées : 49,29 \$ par unité équivalent vingt pieds (EVP)
 - b. Importations vides : 24,65 \$ par EVP
 - c. Exportations chargées : 35,15 \$ par EVP
 - d. Exportations vides : 17,58 \$ par EVP
- ii. Pour le fleuve Fraser :
 - a. Importations chargées : 24,70 \$ par EVP
 - b. Importations vides : 12,35 \$ par EVP
 - c. Exportations chargées : 17,84 \$ par EVP
 - d. Exportations vides : 8,92 \$ par EVP

Mise en œuvre progressive pour les conteneurs vides

Le taux pour les conteneurs vides sera introduit progressivement comme suit :

- **2025 (à partir du 1^{er} mai 2025) :** 50 % du taux des conteneurs chargés
- **2026 :** 75 % du taux des conteneurs chargés
- **2027 :** Équivalent au taux des conteneurs chargés

Le document sur les droits de l'Administration portuaire Vancouver-Fraser est affiché sur le site Web à l'adresse www.portvancouver.com/fees. On peut aussi l'obtenir sur demande auprès de l'Administration portuaire en composant le 604-665-9000.

Les personnes souhaitant présenter des observations écrites à l'Administration portuaire au sujet des modifications des droits proposées ou de toute autre question contenue dans cet avis peuvent le faire en les envoyant à l'adresse suivante avant le **15 mars 2025** :

Attention : Service du développement commercial
Administration portuaire Vancouver-Fraser
100 The Pointe, 999 Canada Place
Vancouver (C.-B.) V6C 3T4
Canada
Courriel : demandes_commerciales@portvancouver.com

Cordialement,

Jane Banham
Directrice, Développement commercial